



Lorraine - Champagne / Ardenne

Association
Régionale
pour l'Etude
de l'Histoire
de la Sécurité Sociale

Siège : 2 r du doyen Jacques Parisot
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy
Secrétariat : 11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 arehssgrandest@gmail.com



conservatoire national
des archives, de l'histoire
de l'éducation spécialisée
et de l'action sociale

Siège : 2 r de Torcy 75018 Paris
Délégation GRAND EST
11 r d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08
cnahes.grandest@gmail.com



Siège : 36 rue du Doubs
67011 Strasbourg cedex 1
secrétariatchrss@carsat-am.fr

PROJET GRAND EST : « LA SÉCURITÉ SOCIALE A 80 ANS EN 2025 »

Compte-rendu de la 5^{ème} séance du Comité de Pilotage du 16/01/2025

Rédaction : Jacques Bergeret, délégué CNAHES Grand Est et à ce titre secrétaire de l'AREHSS, coordonnateur de l'ensemble des manifestations.

Diffusion 02/02/25

Sur 27 membres :

Présents (19) : Moussa Aridja (Cnahes), Jacques Bergeret (Cnahes & Arehss), Bernard Balzani (Université de Lorraine), Thibaut Besozzi (IRTS de Lorraine), Alain Caps (CHRSS Alsace-Moselle), Estelle Grandpoirier (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), Patrick Heidmann Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace Moselle, Somhack Limphakdy (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), Bernard Friot (Institut Européen du Salarial), Henri Molon (Arehss), Kristel Meiffret-Delsanto (Institut François Génys-Université de Lorraine), Denis Poisson (Citoyenneté Active Lorraine), Yassine Ouazene (UTT Troyes), Jean Pierrel (membre du bureau de la coordination nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité), Jean-Paul Lacresse (Président UDAF de Meurthe-et-Moselle), Maxime Scaduto (Association pour une SS de l'alimentation Alsace), Jean-Marie Spaeth (CFDT), Étienne Thévenin (Arehss, Université de Lorraine), Jean-Marie Villela (Cnahes, Arehss et Université de Lorraine).

Excusés (6) : François Audigier (Université de Lorraine), Gilles Grouvel (Directeur CPAM de l'Aube), Loïc Millot (Réseau FOREAS et Forum IRTS de Lorraine), Pascal Raggi (Université de Lorraine), Françoise Seirrolle (CGT), Thierry Tauran (Université de Lorraine, Institut François Génys), Étienne Thévenin (Arehss, Université de Lorraine).

Absents (2) : Franck Briey (DG Adapeim), Luc Chervy (Président CAF du Haut-Rhin),

Ordre du jour :

- Accueil nouveaux membres et retours possibles sur le c.r. de la séance précédente.
- Point de situation des Groupes Projets Territoriaux (GPT) en préparation d'événements avec pour chaque événement, une première identification des aides en nature et des coûts envisagés¹.
- Présentation des « fiches projets », pour chaque événement (actualisant et précisant le tableau récapitulatif des actions et de leur programmation). * *Ne pas oublier les offres d'interventions pouvant être mobilisées par les GPT.*
- S'il y a lieu : informations nationales.

Rappel : il est indispensable que chaque *Groupe Projet Territorial* nous fasse savoir dès que possible, pour chaque manifestation candidate à la labellisation *Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025* concernée par les relais d'information et les démarches de demande d'aide financière auprès des organismes publics et privés qui accepteront de soutenir nos initiatives :
1/ **les dates, horaires et lieu de chaque manifestation** + petit texte de cadrage pour l'info, mentionnant les partenariats locaux.
2/ **les coûts prévisionnels des manifestations** en établissement un budget prévisionnel en vue de nous permettre de caler au mieux les demandes de subventions.

Interlocuteurs convenus par les 3 associations d'histoire porteuse du Projet Grand Est :
• Jacques Bergeret (coordonnateur du Projet Grand Est) : cnahes.grandest@gmail.com
• Jean-Marie Villela (trésorier du Projet Grand Est) : arehssgrandest.tresorier@gmail.com

1 – Introduction

Jacques Bergeret – qui anime la réunion – fait un rapide retour sur l'état des diverses petites, moyennes et grandes manifestations candidates au label « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », en préparation sur les territoires de la région et le début des programmations.

Alsace :

- **Strasbourg** : un colloque universitaire ouvert au grand public, piloté par Alain Caps, programmé le **21 mai 2025** sans doute à l'Amphithéâtre de l'Architrave de la CARSAT Alsace-Moselle, qui pourrait être accompagné d'une exposition sur les créations et la destination des établissements de santé créés à Strasbourg en réponse aux épidémies d'après-guerre.
- **Altkirch ou Mulhouse plutôt à l'automne 2025** : un événement ouvert au grand public, piloté par Somhack Lymphakdy au titre de l'Association de la Sécurité Alimentaire Alsace-Moselle, visant à ouvrir des perspectives pour étendre la Sécurité sociale (SS de l'alimentation / SS environnemental), en référence à l'article 51 du code de la Sécurité sociale sur les expérimentations et posant les questions de gouvernance, sachant qu'à ce sujet le Régime local Alsace-Moselle peut être inspirant.

Champagne-Ardenne :

- **Troyes** : un colloque ouvert au grand public piloté par la CPAM de l'Aube et mené en collaboration avec l'UTT de Troyes qui aborderait notamment la modernisation et l'informatisation de la Sécurité Sociale.

Lorraine :

- **Nancy** : un colloque universitaire prévu au **dernier trimestre 2025** à la faculté de Droit (ou à l'IAE) piloté par Kristel Meiffret-Delsanto au titre de l'Institut François Génys de la faculté de Droit et soutenu par la Maison des Sciences Sociales et des Humanités Lorraine.
- **Nancy** : une manifestation au **1^{er} semestre 2025** pilotée par Estelle Grandpoirier au titre de FORUM IRTS de Lorraine (site de Nancy).
- **Metz** : une conférence gesticulée « *Danse macabre. Et si on rattachait les pompes funèbres à la Sécurité Sociale ?* » le **22 mars 2025** à l'Espace Étap'Habitat 2 rue Georges Ducrocq (entrée gratuite), pilotée par Loïc Millot au titre de FORUM IRTS de Lorraine (site de Ban-St. Martin/Metz), concernant la prise en charge des obsèques par la SS² et les questions de la marchandisation de la mort.
- **Verdun** : une manifestation pilotée par Franck Briey qui pourrait porter sur les thèmes : Sécurité Sociale et la Famille et Sécurité Sociale et handicap ; elle devrait avoir lieu au Centre de la Paix de Verdun. A ce sujet, Loïc Millot informe qu'il a fait lien avec le Cercle Condorcet de la Meuse où les choses sont déjà amorcées et qu'il a proposé de faire une réunion avec le Comité éditorial de Forum-IRTS de Lorraine fin février ou début mars au plus tard, afin de pouvoir échanger et trouver des modalités afin de favoriser un partenariat pour cette manifestation.

² Les frais funéraires de la victime décédée sont actuellement pris en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), dans la limite de 1.963 €.

Accueil des présents pour la 1^{ère} fois.

Jean-Paul LACRESSE, se présente : je suis depuis 18 ans le président de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)³ de Meurthe-et-Moselle, après avoir été administrateur de la CAF 54 pendant 36 ans dont 15 en qualité de président. Si la Sécurité Sociale fête ses 80 ans en 2025, c'est aussi le cas des UDAF. C'est donc en qualité de président de l'UDAF que j'ai accepté de siéger dans le présent Comité de Pilotage, à la fois pour soutenir l'initiative du Projet Grand Est « La SS a 80 ans en 2025 » et voir ce qu'il est possible de faire ensemble au titre de ces deux 80èmes anniversaires de la SS et de l'UDAF.

Jean PIERREL se présente : je suis membre du Bureau de la *Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité* (CNCDHMP) créée officiellement aux rencontres de Saint-Affrique des 3 et 4 avril 2004 et qui comprend plus de 70 groupes ou adhérents présents sur toute la France. Je milite actuellement pour la défense de l'hôpital public et l'accès aux soins pour tous, ce qui implique la Sécurité Sociale. C'est ainsi qu'actuellement, je défends l'hôpital public de proximité de Remiremont pour qu'il demeure un hôpital complet de services de proximité pour la montagne Vosgienne et ses habitants. J'ai répondu favorablement à la sollicitation de Jacques Bergeret et au projet de préparer une manifestation dans les Vosges au titre du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 ».

Retour sur le compte-rendu de la séance précédente.

Aucune remarque n'est parvenue à ce sujet.

II - Point de situation des Groupes Projets Territoriaux en préparation d'évènements avec, pour chaque évènement, une première identification des aides en nature et des coûts envisagés – Présentation des « fiches projets ».

Jacques Bergeret : ce qui compte c'est que vous ayez la parole les uns et les autres, maintenant pour faire le point.

Jean-Marie Villela (qui partage son écran) : j'avais promis qu'on ferait une *Fiche projet* par évènement. C'est fait et je peux vous la présenter en partant de l'exemple du colloque de Nancy.

PROJET GRAND EST : La Sécurité Sociale à 80 ans en 2025			
N° Fiche	Intitulé	Date fiche	Date
Axe		Lieu	
		Labellisation Grand Est	
Descriptif			
Pilotage du Groupe Projet Territorial		Coordonnées	
Etat d'avancement			
Date	Contenu		
Ressources			
Matérielles			
Financières			
Budget			
Subvention ?			
Observations			

Sur chaque fiche, sont indiqués l'intitulé, le lieu et la date de la manifestation, suivi d'un descriptif synthétique, le nom du pilote avec ses coordonnées car chaque *Groupe projet territorial* doit nécessairement déterminer la personne leader interlocutrice, et un petit rappel de l'état d'avancement de la préparation de la manifestation en question, les ressources matérielles, financières, le budget qu'on doit mobiliser et les subventions qu'on est susceptible de pouvoir obtenir, enfin la traditionnelle case observation quand on ne sait pas mettre les choses ailleurs.

³ Rappel : La loi (art. L 211-3 du Code de l'action sociale et des familles) confie 4 missions aux UDAF (qui se regroupent au niveau national avec l'UNAF) : 1/ donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial. 2/ représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles. 3/ Gérer tout service d'intérêt familial. 4/ Exercer devant toutes les juridictions l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

La fiche comporte un certain nombre d'éléments qui permettent de repérer à quel axe la manifestation se réfère principalement. On avait réalisé un tableau récapitulatif de l'ensemble des manifestations sur lesquelles on travaillait et on les avait partagées en différents axes :

- un premier axe recherche-expertise, plutôt universitaire (mais ouvert au grand public)
- un deuxième axe plus grand public et jeunesse (mais ouvert aux universitaires !)
- un troisième axe relatif aux recueils de témoignages et modalités de prise de contact avec des personnes susceptibles d'être intéressantes en termes d'interview sur l'histoire de la sécurité sociale.

J'ai ouvert sur les trois axes que j'ai indiqués tout à l'heure, les projets de manifestation qui ont été suffisamment avancés pour qu'on puisse les mettre en *Fiche projet*. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas d'autres en cours de réflexion ou de constitution.

- Sur l'axe recherche-expertise, on a les trois colloques de Nancy Troyes et Strasbourg.
- Sur l'axe jeunesse, organismes de SS et grand public, on a la conférence gesticulée de Metz et le Ciné-débat, et puis il y avait, mais on en reparlera sûrement, une conférence susceptible d'être faite par M. Da Silva au dernier trimestre 2025.
- Sur l'axe témoignages, on a une fiche sur les interviews qui n'est pas tellement avancée pour le moment, mais qu'il nous semblait intéressant de mettre là.

D'autres actions sont en cours de préparation, dont on a déjà parlé dans ce comité de pilotage : la question de la sécurité sociale de l'alimentation, avec un projet à Altkirch ou Mulhouse, à l'initiative du collectif Sécurité Sociale de l'Alimentation Alsace-Moselle, plutôt à l'automne 2025. On a la question de la sécurité sociale et des territoires, en particulier la ruralité, avec les problématiques d'accès, de renoncement aux soins, etc. Et puis, en termes de prospective, la question de la sécurité sociale de demain, avec les nouveaux visages de la sécurité sociale, les questions de financement, les problématiques autour de la numérisation, etc.

Dans les actions en cours d'examen, on n'a rien de spécifique sur la jeunesse pour le moment. On avait imaginé pouvoir réaliser une publication avec un éditeur, mais d'une part c'était assez onéreux et d'autre part le support papier a été estimé n'être pas forcément le meilleur moyen d'atteindre la jeunesse. En revanche, la question se pose toujours, donc je pense qu'il faudra qu'on regarde un peu comment on peut travailler plus directement sur la cible de la jeunesse.

Et puis, on a aussi repéré des offres de proposition d'intervention thématique qui ont été faites lors du CoPil du 14/11/24 : Nicolas Da Silva, Bernard Friot, Moussa Aridja, Somhack Limphakdy et Maxime Scaduto pour la SS de l'alimentation, etc.

Jacques Bergeret : juste un petit mot pour vous dire que Bernard Friot qui était avec nous depuis une gare où il était entre deux trains à Nice, vient de nous quitter en nous saluant tous et nous souhaitant une bonne continuation de la réunion. Il tient à nous mettre en relation avec Nicolas Castel, maître de conférence en sociologie à l'université de Lorraine, spécialiste de la sécurité sociale, en particulier les retraites et les régimes spéciaux. Je cite : « Ce dernier pourra, j'en suis sûr, être un membre actif du Comité, en particulier pour les initiatives universitaires ». Donc, et là je m'adresse d'abord à Kristel Meiffret-Delsanto : cela peut valoir pour le colloque de Nancy ; mais pas qu'à elle, car encore une fois, les ressources en intervenants peuvent concerner d'autres manifestations, puisque dans son principe, on invite les intervenants à accepter une mobilité qui leur permette, le cas échéant et à la demande, de produire une redite de leur intervention avec aménagement à la marge en fonction du projet du Groupe Projet Territorial qui lui en ferait une nouvelle demande. Je redonne la parole à Jean-Marie Villela.

Jean-Marie Villela (qui partage son écran) : je vous présente maintenant la fiche déjà bien avancée du colloque de Nancy comme c'est le cas pour la fiche du colloque de Strasbourg. On pourra peut-être d'ailleurs passer rapidement en revue les trois fiches.

Jacques Bergeret : Après la présentation de la fiche du colloque de Nancy, pour celle du colloque de Strasbourg, je propose qu'Alain Caps fasse le point pour te permettre en séance de produire les ajustements en fonction des choses nouvelles qui seraient intervenues avec aussi la CARSAT Alsace-Moselle. Encore une chose : connaissant déjà les différentes fiches, nous savons qu'il y en aura de nouvelles à faire ; là-dessus, je donnerai tout à l'heure la parole à Denis Poisson ici présent, qui représente Citoyenneté Active Lorraine. Et je dois dire que Mohammed Benchaabane, président du Café Social de Nancy qui mène des actions avec Citoyenneté Active Lorraine et aussi avec le CNAHES, s'est dit intéressé : il va voir au sein de son association s'il y a un sujet *sécurité sociale et migrants* qui pourrait donner lieu à un petit événement en interne du Café Social. Mais passons à la fiche du colloque de Nancy :

Jean-Marie Villela : d'accord. Voilà la fiche en date du 15/01/25 du colloque de Nancy. Les éléments nouveaux sont indiqués en rouge. Donc, où en est-on ? La date n'est pas complètement fixée au regard de deux créneaux proposés en novembre 2025.

Kristel Meiffret-Delsanto : pardon, si je peux vous interrompre ? J'ai eu un retour de la fac de droit cet après-midi : il se trouve que les dates de réservation des amphis officiellement ouvrent en mai pour le deuxième semestre. Les responsables de la programmation ont intégré ma demande et ils m'ont demandé de poser une option. Comme on avait convenu que si on avait le choix entre les deux dates que nous avions sélectionnées (20-21 ou 27-28/11/25), j'ai donc posé une **option sur le 27 et le 28 novembre**. Cela nous permet d'avoir une date un peu plus fixe. Voilà, c'est l'option que j'ai posée, c'est tout frais, c'était à 16h20 cet après-midi !

Jacques Bergeret : très bien, la datation de chaque événement est très importante. Demeure la question de la capacité de l'amphi au regard de notre souhait de pouvoir accueillir pas mal de monde, à commencer par des étudiants en droit et en sciences sociales. Je n'oublie pas que Bernard Balzani qui participe à notre réunion a eu la confirmation de la possibilité d'utiliser les locaux de l'IAE Nancy, site Manufacture, pour accueillir le colloque les 27 et 28 novembre 2025 si l'option Kristel ne fonctionnait pas à l'UFR Droit Science Éco. Avec un amphi plus grand que celui de ± 100 places de la fac de droit, car de 260 places. Je sais qu'il vaut mieux un amphi plein qu'à demi plein et nous n'avons pas encore la pleine visibilité sur le nombre d'étudiants susceptibles de participer à ce colloque. Laissons la question du choix de l'amphi ouverte !

Jean-Marie Villela : merci beaucoup, cela permet de mettre à jour directement la fiche. Donc, vous l'aurez avec la date que vient de nous fournir Kristel des 27 et 28 novembre. Ensuite, vous avez un descriptif rapide établi sous le contrôle de Kristel, puisque c'est elle qui a la main là-dessus. Et c'est sûrement encore très perfectible.

Kristel Meiffret-Delsanto : il est vrai que sur mon document de travail, je suis dans des thématiques avec des points déjà beaucoup plus affinés. Le plan est beaucoup plus détaillé, en effet.

Jean-Marie Villela : bien sûr. Donc, on est parti sur une table ronde conclusive, qui est également en cours de réflexion, qui pourrait comprendre des historiens, des philosophes, des sociologues, et qui permettrait de conclure ce colloque. Point important, on est partis sur un **colloque d'un jour et demi**, puisque le programme tel que Kristel nous l'a présenté, qui rentre bien dans une journée et demie, serait sans doute un peu plus compliqué sur une journée.

Donc, sous réserve que les finances le permettent, partons sur ce format avec une table ronde conclusive à la fin du colloque. Et le soir de la première journée, c'est Jacques qui avait proposé l'idée très intéressante me semble-t-il, cette première journée pourrait se conclure par éventuellement une séance ciné-débat avec le film « La Sociale », dont on parle assez souvent dans ce CoPil.

Jacques Bergeret : Estelle Grandpoirier est là ; dans mon esprit, il reviendrait à FORUM IRTS de Lorraine de porter cette manifestation, soit dans une salle municipale de la ville de Nancy dont je me suis assuré d'un accord de principe à l'Hôtel de Ville ou à la salle Raugraff, mais un élu m'a suggéré que ce serait sans doute mieux au cinéma Caméo St. Sébastien, parce qu'ils ont déjà beaucoup de gens dans leur fichier.

Estelle Grandpoirier : oui, Jacques, je te confirme l'accord de Forum pour porter cette manifestation, mais on n'était pas partis pour être en phase avec les temporalités du colloque mais plutôt pour une programmation sur ce premier semestre 2025. Et donc, effectivement, je te confirme qu'on a eu un accord de principe du Caméo Nancy dont l'équipe est ouverte à la proposition. On n'a pas encore déterminé une date, mais il n'y a pas de souci car il y a plein de possibilités. Je voulais justement voir avec vous, à partir de plusieurs dates à proposer en mars ou en mai, celle qui serait la plus adaptée.

Jacques Bergeret : les choses sont-elles plutôt bloquées pour mars ou mai étant donné l'accord déjà obtenu du Caméo pour cette période ou l'idée de le faire le 27 novembre au soir pourrait-elle aussi être prise en compte ?

Estelle Grandpoirier : de notre côté, il faut qu'on décide très vite puisqu'on boucle notre plaquette du semestre février-juin la semaine prochaine. Et donc, soit je mets cette soirée-là, soit non.

Jean-Marie Villela : je préférerais qu'on garde l'hypothèse de mars ou mai que vient de développer Estelle. Cela nous permet d'éviter d'avoir tous les événements qui se bloquent sur le dernier trimestre de 2025 et d'entrer dans un processus de communication qui pourrait durer toute l'année.

Kristel Meiffret-Delsanto : je partage tout à fait votre avis, Jean-Marie, je me dis que quitte à faire une année anniversaire, autant peut-être jaloner les manifestations au fur et à mesure de l'année. Et puis, la deuxième raison, c'est que c'est vrai qu'en vous entendant notamment présenter le contenu du colloque de novembre, je me dis finalement que cela ferait peut-être de grosses journées pour les personnes qui seraient dans le public, d'être mobilisées toute la journée sur le colloque, potentiellement aussi la soirée, recommencer le lendemain. Je pense qu'on est tous là parce qu'on aime la sécurité sociale. Sans doute, les gens de notre public sont peut-être un peu moins fans que nous. Autant y aller à dose homéopathique mais de manière un peu plus régulière, plutôt que de leur mettre un gros shoot qui, potentiellement, pourrait les refroidir. Mais voilà, c'est juste une petite observation personnelle.

Jean-Marie Villela : Évitions l'overdose.

Jacques Bergeret : je propose qu'on tranche sans attendre cette question. Vous avez des arguments tout à fait percutants. Je m'y range. Donc, d'accord avec Estelle, Kristel et Jean-Marie. En conséquence, Estelle, tu poursuis le processus pour une programmation de la soirée-débat à partir du film « La Sociale » en mars ou en mai prochain et bravo d'avoir conclu déjà le principe avec le Caméo. Et puis, dès qu'on le saura, ce qui va être très rapide puisque vous allez arrêter la maquette Forum de votre plaquette, l'éditer et la diffuser largement, on valorisera de notre côté l'évènement.

Ce dernier est d'entrée de jeu labellisé au titre du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », comme l'est déjà l'évènement préparé par Loïc Millot le 22 mars à Metz avec la conférence gesticulée dont j'ai déjà parlé : « Danse macabre. Et si on rattachait les pompes funèbres à la Sécurité Sociale ? ».

Par contre, reste en suspens la question de l'animation de la séance. J'avais pensé à Nicolas Da Silva pour le mois de novembre. En effet il m'a dit qu'il était d'accord par exception pour moi pour une seule intervention au dernier trimestre de l'année car il met toute son énergie à la rédaction de son prochain ouvrage sur « Les complémentaires santé ». Donc, je le réserve pour le moment en priorité pour le colloque de Nancy au regard de la conception de fond des trois temps de ce colloque piloté par Kristel, ce qui suppose qu'une intervention sur les complémentaires santé convienne et que Nicolas Da Silva soit d'accord pour aborder ce thème avant la publication de son ouvrage et disponible les 27-28 novembre. Si ce n'est pas le cas, Nicolas Da Silva pourrait animer une soirée débat autour de « La Sociale » dans le Pays Haut au lourd passé industriel, sans doute à Joeuf ou à Piennes ; l'idée fait son chemin de ce côté-là.

Mais puisque la soirée au Caméo doit avoir lieu ce premier semestre, cela veut dire qu'il faut trouver des animateurs. Je me propose de contacter les deux animateurs de la soirée organisée le 17/10/24 au cinéma de Lunéville qui avaient très bien préparé et mené le débat public. Bien sûr, s'ils ne peuvent pas, on s'organisera pour animer cette séance.

Estelle Grandpoirier : c'est pour ça que je n'avais pas encore calé la date. Le Caméo a l'air assez libre en semaine, il n'y a pas de souci. Par contre, effectivement, en fonction des animateurs, ça me permet aussi de proposer plusieurs dates et de ne pas caler la séance avant d'avoir leurs disponibilités. Jacques, si tu veux m'envoyer directement les coordonnées des personnes auxquelles tu penses, je peux les contacter.

Jacques Bergeret : je pense qu'il faut préalablement que j'ai des premiers échanges avec eux ; donc je m'en occupe.

Estelle Grandpoirier : pas de souci, tu peux mettre en copie et puis moi, je reprends le contact.

Jacques Bergeret : on fait comme ça, c'est bien et on passe à autre chose. Il y a une demande de parole de Moussa.

Moussa Aridja : Bonsoir à toutes, bonsoir à tous et meilleurs vœux. Excusez-moi d'arriver en retard. J'ai cru entendre que vous vouliez faire des actions plutôt en 2025 sur toute l'année. Alors, si c'est le cas, je me demande si ce ne serait pas plus pertinent de faire les choses, au dernier trimestre 2025 et peut-être aussi en 2026. En effet, en ayant regardé l'histoire de la Sécurité Sociale, comment elle s'est faite, il s'agirait de tenir compte de l'importance donnée à 1946 par certains auteurs comme Nicolas Da Silva et Bernard Friot parce que même si les ordonnances créant la SS ont été signées en octobre 45, l'installation, la création des nouvelles caisses et beaucoup de choses se sont produites en 1946 date de l'effectivité de la mise en œuvre des ordonnances. Donc, je me demande si au lieu de tout concentrer sur 2025, il ne vaudrait pas mieux aussi faire des actions en 2026. Après, je pose juste la question comme cela, c'est sujet à discussion, bien sûr.

Jacques Bergeret : je réponds tout de suite. On a déjà arrêté les positions à ce sujet au niveau national pour de principe bien rester sur 2025, mais il y aura quand même éventuellement une exception, donc cela va donner une satisfaction à Moussa : le colloque national qui portera sur l'évolution technologique de la sécurité sociale devrait être programmée soit fin 2025, soit début 2026. Mais pour ce qui concerne le « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 », on reste bien calés sur l'idée d'égrener tout au long de l'année des manifestations et de ne pas aller au-delà.

Ce qui devrait déborder, c'est ce qui ressort de la valorisation de ce qui pourra être retenu des diverses manifestations, ce qui nous oblige pour chacune d'elle de savoir comment conserver les traces pour une transmission sur l'espace numérique dédié à toutes les manifestations et lorsque ce peut être le cas, ce qui relève de la publication comme c'est envisagé à partir du colloque de Nancy, avec le soutien de la Maison des Sciences Sociales et des Humanités de Lorraine, peut-être en enrichissant les thématiques à partir d'apports d'autres manifestations labellisées du Projet Grand Est. C'est dire qu'il y aura un travail à fournir au-delà de 2025.

Moussa Aridja : d'accord, pas de problème.

Jean-Marie Villela : on est déjà quasiment fin janvier, et la question du plan de communication sur tout ça va se poser rapidement. Une fois que les choses se précisent en termes d'événements, il faut pouvoir les orchestrer dans un plan de communication un peu global, de façon justement à assurer ce teasing qui pourrait nous permettre d'aller jusqu'au bouquet final que représentent les colloques qu'on va organiser à la fin de l'année. Je remettrai la fiche à jour en fonction de ce qui a été dit. Je ne vais pas le faire maintenant, on va perdre du temps.

Jacques Bergeret : est-ce que Kristel veut rajouter quelque chose par rapport au colloque de Nancy ?

Kristel Meiffret-Delsanto : à ce stade, non, si ce n'est vous informer que de mon côté, je suis en train d'essayer de finaliser. Parce qu'en effet, avec la casquette d'universitaire, nous avons été destinataires de l'appel à projet qui a été diffusé par Dominique Libault (** qui préside le Comité de pilotage national*) à l'occasion de l'anniversaire de la Sécurité sociale. Je suis en train de préparer, justement, à calibrer notre réponse, pour espérer parmi les autres projets, être retenue et obtenir un financement, sachant que rien n'indique que tous les projets seront retenus. Ensuite, j'ignore encore les montants. Maintenant, je candidate et puis nous verrons. Donc là, je suis évidemment en train de travailler sur le contenu. Et puis, de toute façon, je pense que ça donnera lieu à d'autres avancées, peut-être en comité de pilotage un peu plus restreint, de sorte à ne pas mobiliser tout le monde sur cette thématique-là. De mémoire, c'est ce que nous avons conçu.

Jean-Marie Villela : donc, moi, je conclus sur ce que vous venez de dire, pour qu'on soit bien au clair et qu'on ne soit pas plusieurs à travailler sur le même sujet, que sur le plan du financement et des subventions concernant le colloque de Nancy, vous prenez le lead et vous vous chargez de trouver en dehors des subventions universitaires.

Kristel Meiffret-Delsanto : c'est-à-dire que j'ai déjà obtenu, je vous l'avais indiqué, parce que...

Jean-Marie Villela : oui, oui, oui, je parle des autres subventions.

Kristel Meiffret-Delsanto : voilà, et maintenant, j'essaie d'en chercher d'autres. Alors, bien sûr, si vos laboratoires sont prêts à co-financer, ils sont les bienvenus.

Jean-Marie Villela : oui, mais pour être plus clair encore, je n'interviens pas au nom d'un laboratoire en particulier, même si je fais partie du CRULH⁴, là, j'interviens comme trésorier de l'AREHSS Lorraine Champagne Ardenne. Et il était convenu que je prenne le pilotage de toutes ces questions de subventions pour l'organisation de ce « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 ». Mais ce que vous dites me va très bien.

⁴ Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire

Kristel Meiffret-Delsanto : la difficulté, c'est que quand j'ai intégré le comité de pilotage, et j'en avais discuté avec Bernard Balzani quand il m'avait présenté, j'avais déjà ce projet de colloque que le laboratoire (* *François Gény*) porte en finançant une partie et il y a *la casquette de chercheur du labo* qui m'impose quelques contraintes, si je puis dire, malheureusement.

Jean-Marie Villela : alors, si vous voulez être très au clair, moi, ça me va très bien, il n'y a pas de problème !

Jacques Bergeret : oui, mais quand même, il y a la dimension universitaire.

Kristel Meiffret-Delsanto : oui.

Jacques Bergeret : donc, des choses sont acquises, d'autres sont encore en quête, et on sait qu'il n'y a pas énormément de sous, que ce n'est pas évident. Mais les recherches de financement, je m'en occupe aussi avec Jean-Marie Villela, notamment au niveau national. Donc, nous sommes liés parce que nous avons pour partie les mêmes interlocuteurs.

Kristel Meiffret-Delsanto : bien sûr !

Jacques Bergeret : mais il y a aussi une partie de travail d'information et de sensibilisation à soutenir le Projet Grand Est collectif que j'ai commencé plutôt verbalement mais qui doit se traduire par des courriers cette fois-ci en direction des collectivités territoriales puisqu'on agit sur l'ensemble du territoire de la région Grand Est.

Kristel Meiffret-Delsanto : tout à fait.

Jacques Bergeret : cela nécessite des démarches sur le champ politique auprès de la collectivité régionale et de divers organismes régionaux, mais aussi en direction de chaque département concerné en s'accordant avec les *Groupes Projets Territoriaux* et leurs leaders parce qu'eux-mêmes peuvent avoir des idées sur la manière de faire car ils sont mieux placés parfois pour diligenter une demande locale à la mairie, à la communauté commune ou au département dont ils dépendent et où ils peuvent avoir des entrées.

Jean-Marie Villela : ce que je veux éviter, c'est qu'on aille taper aux portes des éventuels financeurs en ordre dispersé, ce qui peut irriter et être contre-productif.

Kristel Meiffret-Delsanto : tout à fait.

Jean-Marie Villela : cela me paraît nécessaire. Cela veut dire que ceux qui veulent s'occuper du financement de ce qu'ils entreprennent, ils le font et ils y vont, il n'y a pas de souci. Moi, ça ne me dérange absolument pas. Il faut simplement avoir à l'esprit qu'en règle générale, en tout cas au moins pour les collectivités territoriales, pour les demandes de subventions, il est demandé de remplir des dossiers longs comme le bras. Donc, voilà, ceux qui prennent en charge la recherche de financement, il faut aussi qu'ils prennent en charge, quand c'est nécessaire, la partie administrative de la demande de subvention, de façon à ce que là aussi, on ne soit pas plusieurs à travailler sur le même sujet.

Jean-Marie Spaeth : ma question est très courte : quel est le public visé pour le colloque de Nancy ?

Jacques Bergeret : Kristel, peut-être, déjà pour une première réponse !

Kristel Meiffret-Delsanto : dans l'idée de ce colloque de Nancy, étaient visés évidemment des étudiants, certains de nos étudiants. L'intérêt d'un colloque interdisciplinaire, c'est d'avoir les différents étudiants des différentes UFR ou lieux d'enseignement, premier point.

Deuxième point, il est vrai qu'avec l'Institut Régional du Travail de Nancy, nous contribuons aussi à la formation de syndicalistes, puisque nous menons des sessions syndicales, et d'ailleurs, j'ai vu que Patrick était présent (* *Patrick Heidmann, Président du Régime Local d'assurance maladie d'Alsace Moselle*), et on peut animer également, notamment, certaines sessions auprès d'organisations syndicales en matière de protection sociale. Donc, compte tenu de nos liens, et c'est vrai qu'habituellement, dans les colloques que nous organisons avec l'Institut Régional du Travail et le Labo, nous avons également un public constitué par les syndicats, enfin notre vivier de syndicats, sous réserve qu'ils soient disponibles bien entendu, qui serait également concerné. Maintenant, on va communiquer largement, dans la mesure où il y aura la communauté universitaire, il y aura la communauté syndicale ; nous avons également des communautés, je dirais, de professionnels, et de toutes personnes, compte tenu de la thématique, intéressées par le sujet. Au final, ça reste un colloque universitaire, porté entre autres, par un laboratoire de recherche, mais l'idée est quand même d'avoir, comme nous l'avons fait, par exemple, il y a quelques années, au moment de la Covid, où on avait organisé un colloque sur les problématiques de droit du travail dans le contexte de confinement, etc., c'est aussi de s'ouvrir. Ce n'est pas d'être un colloque d'universitaires pour des universitaires, mais c'est plutôt, le juriste ou l'économiste ou le sociologue dans la cité, finalement. Ce serait ça, la démarche. Est-ce que nous arriverons à avoir notre public ? Je le souhaite ardemment. C'est en tout cas l'intention initiale.

Jean-Marie Spaeth : Merci. Je veux signaler que le dernier trimestre de 2025 sera la période de la procédure de renouvellement des conseils d'administration des caisses de Sécu, qui seront renouvelés début 2026. Donc, la recherche des candidatures, etc., des désignations, se fera en fin de cette année.

Jacques Bergeret : très bien. Oui, oui, par la mise en œuvre de notre Projet Grand Est, on va contribuer à les sensibiliser !

Jean-Marie Spaeth : c'est ce que je voulais dire. Tous les gens qui seront candidats, dans toutes les organisations qui sont représentatives au sein des conseils, seront intéressés.

Kristel Meiffret-Delsanto : d'autant que, sans rien cristalliser dans la mesure où le programme n'est pas encore fixé de manière fine et définitive, on a notamment prévu d'évoquer sur l'un des temps, s'agissant notamment du temps relatif aux mutations entre 1945 et nos jours, l'évolution de la gouvernance, des relations avec la tutelle. Il est vrai que ça les concerne au premier chef.

Jacques Bergeret : très bien. Il faut faire attention au temps qui passe. Il est déjà début 18h45. J'aimerais bien qu'on aborde un tout petit peu des points qui devraient être développés, dont on n'a encore pas beaucoup parlé.

Jean-Marie Villela : oui, juste pour dire que je vais de toute façon te passer les fiches après notre réunion pour que tu les commiques à tous les membres du comité de pilotage. J'espère que vous n'hésitez pas à me faire les remarques nécessaires s'il fallait modifier des choses sur ces fiches.

Jacques Bergeret : je donne la parole à Somhack Limphakdy qui a rejoint en cours de réunion Maxime Escaduto qui est présent depuis le début au titre de l'Association pour une SS de l'alimentation Alsace. Où en êtes-vous par rapport à l'idée de faire quelque chose sur Altkirch ou Mulhouse ?

Somhack Limphakdy : oui, bonsoir. Rapidement, on a déjà pris attache avec plusieurs lieux. Si on décide de faire ça à Altkirch, ce sera très, très simple.

En tout cas, mes interlocuteurs là-bas sont très demandeurs, tout simplement, parce qu'il y a peu d'événements au niveau de la communauté de communes d'Altkirch bien qu'il y ait des lieux comme les cinémas et les librairies. Donc là, on est plutôt bien avancés. Mais malgré tout, on se dit que du côté de Mulhouse, ça peut tout de même être intéressant. Nous avons un comité de pilotage de notre association qui se tiendra le 25 février. On en reparlera à ce moment-là et notre comité de pilotage se tiendra en plus à Mulhouse. Donc, nous verrons avec les partenaires sur place ce qui pourrait leur convenir en termes de lieux. De toute façon, le sujet sera vraiment en plus d'un volet historique, les perspectives pour la sécurité sociale en lien avec notre sujet de l'alimentation.

Jacques Bergeret : juste pour que je comprenne bien si votre approche est élargie ou non à l'évocation qui avait été faite de la sécurité sociale environnementale, est-ce que vous comptez aborder ce volet en plus de la sécurité sociale alimentaire ?

Somhack Limphakdy : c'est fort probable. Ça dépendra des intervenants que nous trouverons, en fait, pour que le panel soit plus large.

Jacques Bergeret : parce que c'est important, on est évidemment dans quelque chose qui est extra sécurité sociale au sens strict du terme. Et puis, on voit bien pour le moment les énormes débats sur les questions de financement. Mais il faut pousser quand même, malgré tout, une part peut-être un peu utopique de l'avis de certains, mais qui ouvre le champ des préoccupations des gens. C'est en cela que ce dont nous sommes porteurs dans les registres universitaires doit trouver des formes d'expression qui nous permettent de s'ouvrir aux enjeux de société. Pour cela, il faut qu'on soit capable d'avoir des discussions qui collent avec les préoccupations des gens. C'est la dimension citoyenne que nous souhaitons développer dans chaque manifestation de notre Projet Grand Est. Et en plus, c'est une dimension qui est portée par le niveau national. Donc, on est super bien.

On a des échanges déjà de manière très régulière, en tout cas pour ma part, avec Jézabel Couppey-Soubeyran⁵. Vous avez peut-être vu l'ouvrage qu'elle a co-rédigé avec deux autres auteurs sur d'autres formes d'émissions monétaires qu'ils appellent *la monnaie volontaire*. Et ils sont très ouverts à l'idée qu'on puisse avoir des caisses de financement ou en tout cas quelque chose qui pourrait ressembler à des *caisses de redirection écologique*. Cette question du financement n'est pas seulement que pour la sécurité sociale, pour le dire un petit peu vite. Mais si on veut transformer les métiers, les pratiques, on a besoin d'investir et de manière non rentable, sans rentrer dans les détails, ne serait-ce que pour défaire certaines structures juridiques comme les mégafermes⁶. Il faut accepter qu'il y ait des activités sans vocation à être rentables. Donc, voilà, il y a des choses comme cela qui sont en discussion. On pourra en reparler, en tout cas de l'affiche projet, quand elle nous sera transmise, on pourra la renseigner et on pourra partager cela la prochaine fois.

Jacques Bergeret : d'accord. Il peut aussi y avoir une navette d'un point de vue technique entre Jean-Marie Villela et chaque tête de file d'un *Groupe Projet Territorial*. J'aimerais donner la parole peut-être maintenant à Denis Poisson, vice-président de Citoyenneté-Active-Lorraine.

Denis Poisson : oui, merci. Notre association vise à travailler avec un club de prévention sur le projet que j'ai proposé mais qui nécessite de leur part d'en discuter en bureau ou en CA pour me dire s'ils viennent avec nous ou pas.

⁵ Économiste, maîtresse de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste de la transition écologique et de la protection sociale.

⁶ Les mégafermes sont des unités de production concentrant plusieurs dizaines, voire centaines, de milliers d'animaux sur un même site.

L'idée serait de mener une enquête sur une population représentative d'un *Quartier Politique de la Ville* ; peut-être à Vandœuvre-lès-Nancy ou à Laxou sur les représentations dont sont porteuses les populations de ce type de quartier sur le système de santé, notamment la Sécurité sociale bien sûr. Cette idée-là nous est venue parce que juste avant la période Covid, on travaillait assez régulièrement avec les conseils citoyens de *Nancy Métropole* et notamment au sein des conseils de Vandoeuvre et du plateau de Haye, une enquête avait été réalisée sur le thème des discriminations. Et ce qui nous avait surpris, c'est que les questions de santé venaient très, très, très loin dans les sentiments de discrimination des populations. Priorité étant, vous imaginez bien, tout ce qui tournait autour de l'emploi, du logement, etc. et les problèmes de santé ne généraient pas des ressentis de discrimination, ce qui montrait que quelque part le système de santé ne fonctionnait pas si mal que ça. Mais du coup, la question qui se pose, c'est de dire, mais quelle compréhension, et c'est un peu ça la question qu'on souhaiterait poser, quelle compréhension les gens de la population peuvent avoir de ce système de santé qui est à leur disposition. Donc voilà, c'est vraiment très, très modeste. En fonction, si encore une fois, le club de prévention, parce qu'on souhaite travailler avec un club de prévention au regard des relations directes qu'il a avec la population, notamment la population des jeunes adultes et des adultes. Et puis peut-être aussi, j'ai entendu Jacques, tu parlais tout à l'heure, de l'intérêt que présentait aussi Mohamed Benchaabane pour mener quelque chose aussi au Café Social de Nancy avec lequel on travaille régulièrement. Donc voilà, on discutera avec lui s'il a besoin d'un coup de main. Si le club de prévention est d'accord de cibler un quartier politique de la ville, évaluer la population approximative du quartier et du coup réaliser une enquête sur une population représentative, autour du 10% de la population et si notre proposition de projet d'enquête aboutit, je devrais le savoir assez vite. En ce cas je me tournerai peut-être vers Henri Mollon pour élaborer un questionnaire simple, parce qu'il faudra naturellement que les termes soient simples et aisément compréhensibles, et essayer de faire ressortir de cette façon les représentations d'une population du système de santé auquel il se réfère régulièrement.

Jacques Bergeret : d'accord. Un tel éclairage, s'il arrivait à être produit, serait très intéressant. Je fais le lien, sans le développer car on n'a pas le temps, avec les propositions faites par Moussa Aridja concernant *les idées reçues* sur la sécurité sociale et sur lesquelles il continue de travailler. Il y a peut-être une jonction à faire avec lui. Je te mettrai en contact avec lui.

Denis Poisson : Je te remercie par avance.

Jacques Bergeret : J'aimerais donner la parole maintenant à Jean Pierrel qui découvre un peu tout ce que nous faisons. Jean, tu as peut-être déjà des idées de ce qui pourrait se faire dans les Vosges ou pas encore ? Auquel cas il n'y a pas de problème.

Jean Pierrel : non, je n'ai pas encore vraiment d'idées, puis l'actualité est quand même assez chargée, même si la situation est morose pour chacun d'entre nous. La question que je me pose, c'est quel périmètre ? Si c'est au niveau de tout le département ou si c'est plus sur notre secteur de la montagne, où je suis et où notre association rayonne. Voilà, je voulais déjà faire connaissance un peu avec vous, et puis j'ai survolé l'ensemble des écrits qui ont été envoyés, et maintenant je vais voir avec mes collègues du Conseil d'administration comment on peut agir, sachant qu'au niveau de notre coordination, il y a le 1er février à Paris une réunion sur les questions du financement de la sécurité sociale, avec entre autres André Grimaldi⁷ et un certain nombre de représentants des forces de gauche.

⁷ André Grimaldi, Professeur de diabétologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, auteur de *L'Hôpital malade de la rentabilité*, Fayard, Paris, 2009, défend l'idée que l'ensemble des revenus participe au financement de la santé.

Jacques Bergeret : alors, au regard pour les associations porteuses du Projet Grand Est de susciter de petits, moyens ou grands évènements, je redis l'importance des petits et moyens évènements impliquant dans la proximité territoriale les citoyens. On a insisté sur le fait qu'il ne fallait pas cibler les seules grandes villes mais aussi la ruralité. Je trouve que tu es super bien placé, là où tu vis et où agit ton association locale dans la montagne des Vosges. De leur côté, Somhack Limphakdy et Maxime Scaduto sont sensibles à cette orientation avec ce qui est prévu sur Altkirch en se préoccupant des gens qui disent souvent et pas faussement, qu'ils sont trop découplés de ce qui se fait dans les métropoles.

Jean Pierrel : je suis complètement d'accord sur l'aspect citoyenneté qui a été évoqué, et que c'est effectivement plus sur ce vecteur-là qu'il nous faut agir.

Jacques Bergeret : très bien. On s'achemine vers la fin de notre réunion, qui voudrait prendre la parole parce qu'il y a quelque chose qu'il ou elle aurait envie de dire ?

Somhack Limphakdy : du côté des Vosges, dans ce qu'on appelle le pays de la Déodat⁸ du côté d'Épinal, on a des contacts aussi avec le projet alimentaire territorial ; ils avancent beaucoup sur le projet de sécurité sociale de l'alimentation. Il y a lieu de relayer l'information au sein de ce groupe, je suis convaincue que ça les intéressera.

Jean Pierrel : Oui, on a des contacts aussi sur cette question-là, par le Conseil de développement et d'autres associations.

Somhack Limphakdy : super !

Jacques Bergeret : voilà, et Jean, prenez quand même le temps de prendre connaissance avec ton association des comptes-rendus en ligne de l'ensemble des réunions du Comité de pilotage qui rendent compte du foisonnement des idées et de la manière dont on progresse pour parler de la sécurité sociale partout où c'est possible, et aussi, à partir de quelque chose vous intéressant de ce que quelqu'un aurait pu dire, pour prendre contact avec lui directement en vue d'une possible intervention dans l'évènement que vous allez préparer. Il faut lui en faire la demande, tout simplement ; et puis ça marche ou ça ne marche pas en fonction de la date et du lieu que vous avez décidé. Ce que je dis là vaut pour tout le monde !

Moussa Aridja : je pensais au Pays Haut, au niveau de Longwy etc. Je pense qu'on pourrait avoir de très bons relais car je sais qu'il y a une tradition militante assez présente là-bas.

Jacques Bergeret : merci Moussa d'en parler, parce que j'ai oublié de dire que j'ai rencontré le maire de Joef, conseiller et vice-président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Cela aussi avec d'autres élus du Pays Haut avec lesquels j'ai pu échanger lors d'une réunion à Piennes en leur parlant du « Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025 ».

Ils ont compris l'intérêt qu'il y aurait d'avoir une manifestation au titre des 80 ans de la SS. L'idée serait d'organiser une soirée débat autour du film « La Sociale » et d'avoir un beau débat là-dessus, puisque le film met en avant les enjeux de la sécurité qui touchent le monde ouvrier, la fierté aussi du monde ouvrier d'avoir contribué à créer grâce à la mobilisation de la CGT de l'époque ce bel outil qu'est la Sécurité Sociale. Moussa Aridja pourrait être intéressé aussi par cette action.

⁸ Le Pays de la Déodat est le territoire de montagne, situé en porte d'entrée du massif vosgien, structuré par ses vallées et organisé autour de son épine dorsale qu'est la vallée de la Meurthe. Le territoire offre une grande diversité de paysages, d'habitat, de richesses culturelles et patrimoniales mais aussi de services, d'emploi. Le territoire du Pays se caractérise également par la richesse de ses milieux et ressources naturels, facteurs d'attractivité : 70% de couverture forestière, une forte présence de la ressource en eau, prairies de montagne, une diversité paysagère. (Source : Pacte territorial de relance et de transition écologique – PETR du Pays de la Déodat – Communautés d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et de Bruyères Vallons des Vosges, du 24/12/2021).

Et je voulais demander à Estelle Grandpoirier, qui va organiser la même chose sur Nancy, si Forum IRTS de Lorraine pouvait de principe assurer l'identique dans le Pays Haut, sachant que le périmètre de Forum n'est pas cerclé exclusivement sur Metz ou Nancy, ou si je suscitais la création d'un Groupe Projet Territorial dans le Pays Haut qui pourrait avoir besoin par son représentant d'une aide de Forum pour la réalisation ?

Estelle Grandpoirier : on peut être ouvert à la région, oui, pas de souci.

Jacques Bergeret : on aura le temps d'en parler sachant que pour le moment c'est quelque chose qui est à l'étude ; j'ai plutôt la confirmation que cela va se faire, sans que cela se traduise par l'arrivée à ce titre de quelqu'un de nouveau dans notre comité de pilotage.

Jean-Marie Villela : sur la question du militantisme syndical, ça me fait penser qu'il y a un ancien doctorant qui est docteur en histoire maintenant, membre du CRULH, qui a fait une thèse récemment là-dessus, orientée militantisme et qui pourrait être intéressé pour participer de près ou de loin à ce qu'on est en train de mettre en place. Je rechercherai ses coordonnées et puis j'en reparlerai.

Jacques Bergeret : encore un point à la fois pour Kristel Meiffret-Delsanto et Patrick Heidmann. J'avais évoqué précédemment l'intérêt de concevoir une séquence mettant historiquement jusqu'à nos jours en lumière explicative la question démocratique de la SS, cela à partir d'un comparatif mettant en tension les modèles du Régime Général avec le Régime particulier Alsace-Moselle et celui de la Mutualité Sociale Agricole. Thierry Tauran qui a organisé en juin 2023 un colloque à Metz sur la MSA avait dit que c'était quelque chose d'intéressant et j'ai compris qu'il serait prêt à intervenir sur le sujet. Et nous avons la chance avec Patrick Heidmann d'avoir quelqu'un qui connaît bien le sujet. Une telle séquence est-elle concevable dans le colloque de Nancy ? Peut-elle avoir sa place dans la conception de l'évènement préparé par Somhack Limphakdy à Altkirch où la question de la mutualité sociale agricole permettra aussi d'aborder la question de la ruralité ?

Kristel Meiffret-Delsanto : il est vrai que nous en avons un peu discuté en parallèle avec Thierry, et notamment sur la manifestation de Nancy, on pensait peut-être envisager la question des devenir des régimes spéciaux, quand on est dans une perspective, vous vous souvenez, il y avait vraiment les trois temps, le démarrage, les ambitions de départ, les mutations, et puis les perspectives environnementales, numériques, mais également la question des régimes spéciaux, et dans ce contexte-là, Thierry proposait d'intervenir notamment sur le devenir des régimes spéciaux, et en particulier de la MSA, ce qui était également peut-être l'occasion de revenir, avant de se projeter sur l'avenir, de rappeler les fondamentaux, l'évolution, d'où est-ce qu'on vient, etc. Et donc, peut-être aborder sous ce prisme la question de la ruralité, on peut même envisager un regard croisé à cet instant-là. C'est une question de calibrage.

Jean-Marie Spaeth : juste un tout petit point sur ce sujet intéressant. Dans les régimes spéciaux... je vais le dire autrement : en assurance maladie, on est dans un système universel, pour tout le monde ; donc ce sont des *régimes alignés* selon les termes, etc. À l'inverse, la question des régimes spéciaux reste encore posée, d'une manière plus aussi prégnante, pour les retraites. J'en profite parce que j'ai la parole, sur la MSA. Ce n'est pas inintéressant, parce que si ma mémoire est bonne, c'est encore le seul régime de sécurité sociale qui a maintenu des élections. À l'inverse, la sécurité sociale a abandonné depuis un certain temps déjà les élections, mais au régime MSA, il y a un effritement phénoménal du taux de participation aux élections. Donc, il y a un décalage, et j'en aurais fini, très important, entre la population, le ressenti ou l'ambition de la population, et la réalité de gestion ; je le dis de manière simple : cela s'est totalement, étatisé pour les citoyens, c'est l'État, point barre, sujet suivant. Je caricature.

Jacques Bergeret : Jean-Paul Lacresse disait tout à l'heure que les procédures de renouvellement dans les conseils se préparaient au mois de septembre prochain.

Jean-Marie Spaeth : c'est des désignations.

Jacques Bergeret : oui, c'est ça, mais nous, ce qu'on aimerait quand même, c'est porter un regard sur la gestion des Organismes de Sécurité Sociale par rapport à la question démocratique.

Jean-Marie Spaeth : Ah oui, ça c'est sûr. Ce que je veux dire, c'est que la démocratie s'est éloignée, c'est tout.

Jacques Bergeret : oui, oui. Peut-être, Patrick Heymann, un petit mot là-dessus ?

Patrick Heidmann : effectivement, je suis tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit, c'est-à-dire des régimes spéciaux, il y a le régime général, il y a le régime agricole. Le régime local a des particularités, mais ils sont gérés dans la sécurité sociale, par la sécurité sociale.

Jean-Marie Spaeth : bien sûr !

Patrick Heidmann : mais c'est vrai que, d'ailleurs, moi-même, je suis préoccupé par ça, puisqu'on regarde quand même si tous ceux qui doivent bénéficier du régime local sont bien au régime local. Aujourd'hui, on a quand même des régimes dits spéciaux qui sont plutôt alignés, qui sont gérés également dans le régime général, par la sécurité sociale, et qui disent toujours encore qu'ils sont dans un régime spécial, alors qu'il n'a plus que le nom, peut-être, et encore, on ne trouve nulle part plus cette définition-là. Et c'est ça, la difficulté. Et ça mérite quand même, effectivement, qu'on en parle, parce qu'aujourd'hui, on est dans un régime universel, mis à part la MSA, qui est un système électoral, avec une gouvernance qui émane de ce système électoral. Tous les autres sont des conseils qui sont désignés par les partenaires sociaux de manière très large et qui fonctionnent sous ce format-là, avec, encore une fois, le régime local qui a des prérogatives qui sont quand même très importantes, puisque ces prérogatives décident de tout le régime local. Ce qui n'est plus le cas dans les autres organisations du type Caisse primaire ou autre. Moi, je suis tout à fait volontaire là-dessus, ça ne me pose pas de souci. Là où vous voyez la nécessité d'en être, je serai là. Je peux dire cela de manière très courte !

Kristel Meiffret-Delsanto : pour être tout à fait honnête avec vous, Patrick, ça tombe bien que vous proposiez, parce que vous m'évitez de vous poser la question, mais il est vrai que s'agissant de la mutation de la gouvernance, compte tenu de votre culture, de votre expertise, y compris de votre connaissance du régime local, je ne vous cache pas que j'avais dans un coin de la tête de vous solliciter. Donc, si vous êtes d'accord, bien entendu, je serais ravie que vous réserviez votre 27 et/ou 28 novembre pour venir causer avec nous des mutations de la gouvernance des régimes de sécurité sociale, ou en tout cas des organismes.

Patrick Heidmann : je l'ai vécu en direct pendant 40 ans !

Kristel Meiffret-Delsanto : c'est pour ça.

Patrick Heidmann : j'étais un peu déjà impliqué dès mon très jeune âge, dans le système.

Jacques Bergeret : bien, écoutez, c'est l'heure de nous quitter. Moussa, dans le tchat, a dit "meilleurs vœux" pour cette année d'anniversaire de la sécurité sociale. J'aurais dû commencer par cela ; donc, on se souhaite mutuellement nos meilleurs vœux bien sûr pour chacune et chacun mais aussi pour la *Sécurité sociale*. Et par ailleurs, je pense que les diverses manifestations, on les accompagne, mais ce serait bien, au fur et à mesure qu'elles sont décidées, qu'on s'organise aussi pour y participer, et tout simplement, pour y aller. Et peut-être qu'on peut organiser du covoiturage, des choses comme ça, à partir de différents endroits.

On a encore du temps pour voir comment on peut jouxter les 80 ans de la sécurité sociale avec les 80 ans du réseau de l'UNAF.

Jean-Paul Lacresse : oui, oui, pas de problème.

Jacques Bergeret : donc tu pourras préparer cela et peut-être nous dire la prochaine fois ce qui se passe dans ce réseau-là et avec quels effets d'entrelacement avec notre Projet Grand Est : la SS a 80 ans en 2025. Et puis, je dirais que localement, pour la Meurthe-et-Moselle, vous avez tous compris qu'on est à la recherche de soutiens, non seulement moraux mais de temps en temps un petit peu financiers. Allez, je vous souhaite à tous une bonne soirée. Merci de votre participation. Et pour les fiches présentées par Jean-Marie Villela, que je vais vous faire parvenir avec le compte-rendu de notre séance, mais qui sont évolutives, la question est de savoir si on les publie ou non sur le site.

Kristel Meiffret-Delsanto : non, cela rend compte du stade de la réflexion et de l'organisation. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais j'ai peur que ça nous engage.

* Tout le monde est d'accord avec ce point de vue.

Jacques Bergeret : Oui, c'est ça. Ce que je ferai, c'est de vous envoyer par mail, non seulement le compte-rendu de la présente séance du CoPil, mais aussi l'ensemble des fichiers PDF réalisés qui ne sont donc pas à diffuser. Bonne soirée encore et merci de votre participation !

* Salutations croisées !

*

[fin de réunion 19 h](#)

Prochaine réunion : Jeudi 13/02/25 18h-19h

Lien d'accès à l'espace numérique dédié au projet :

<https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/protection-sociale-la-securite-sociale-a-80-ans-en-2025/>